



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110686

CESSION DE PARCELLES 'LE DIXIEME' A STEPHANE BERNARD
IMMOBILIER

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

URBANISME ET FONCIER

**CESSION DE PARCELLES 'LE DIXIEME' A STEPHANE
BERNARD IMMOBILIER**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de NIORT est propriétaire depuis plusieurs années, d'un ensemble de terrains sis au lieudit « Le Dixième », et cadastré comme suit :

LIEUDIT	SECTION	NUMERO	SUPERFICIE EN M ²
Le Dixième	AE	196	935
Le Dixième	AE	200	1 350
Le Dixième	AE	201	1 243
Le Dixième	AE	524	477
Le Dixième	AE	525	1 041
Rue de la Chaintre Brulée n° 20	AE	526	1 048
Rue de la Chaintre Brulée	AE	682	694
Le Dixième	AE	684	844
Rue du Dixième n° 32	AE	687	975
Rue de la Chaintre Brulée n° 18	AE	690	995
		TOTAL	9 602

Un propriétaire riverain de ces parcelles, se propose d'acquérir l'ensemble des terrains. Un accord est intervenu sur la base de 25,00 €/m², conformément à l'avis de valeur qui avait été délivré par le Service de France Domaine et représentant un prix global de DEUX CENT QUARANTE MILLE CINQUANTE EUROS (240 050,00 €).

Il est précisé qu'il s'agit pour la Ville de Niort, d'une opération strictement patrimoniale, et en conséquence non soumise à TVA.

La recette sera imputée au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à Stéphane BERNARD IMMOBILIER, l'ensemble des terrains au prix de 240 500,00 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL